

**Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs**

**« Formation Initiale FIMO Voyageurs »**

**PUBLIC ET PRE-REQUIS :**

- ✦ Titulaire du permis D ou DE en cours de validité, délivré à compter du 10/09/2008
- ✦ Conducteur débutant dans le métier ou ayant interrompu depuis plus de 10 ans leur activité de conduite.
- ✦ 21 ans minimum,
- ✦ Savoir lire, écrire et compter en français

**NIVEAU :** 3

**CODE :** RS5768

**CERTIFICATEUR :** Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

**DATE DE PUBLICATION :** 23/12/2021

**SANCTION :** Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) pour le Transport de Voyageurs, attestée par la délivrance de la Carte CQC (Carte de Qualification de Conducteur)

**OBJECTIFS :**

- ✦ Etre capable d'exercer le métier de conducteur routier de voyageurs en respectant la réglementation du transport et la sécurité, en véhiculant une bonne image de l'entreprise et en assurant un service professionnel de qualité.

**CONTENU DU PROGRAMME :**

Accueil et présentation de la formation	1h
<b>Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité* :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les caractéristiques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité ;</li><li>• Le perfectionnement à une conduite sûre et économique, les possibilités de l'informatique embarquée, l'optimisation du carburant ;</li><li>• Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique ;</li><li>• Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers ;</li><li>• L'application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile (10 h de conduite individuelle).</li></ul> <small>* Dont 44h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques).</small>	65 h
<b>Thème 2 : Application des réglementations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La réglementation sociale européenne applicable au transport routier de voyageurs : les temps de conduite et de repos, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publiques...)</li></ul>	21 h

<ul style="list-style-type: none"> <li>La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur transport de voyageurs, urbain et non urbain, en national et international et notamment les différents contrats et documents de transports nécessaires à l'acheminement des marchandises.;</li> </ul>	
<p><b>Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance ;</li> <li>L'aptitude physique et mentale ;</li> <li>La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ;</li> <li>Les principes élémentaires de secourisme ;</li> <li>Les règles de circulation et de signalisation routières ;</li> <li>Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ;</li> <li>Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt ;</li> <li>La sécurité dans le transport scolaire ;</li> <li>Les principes de gestion conflictuelle ;</li> <li>La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ;</li> <li>Le franchissement des passages à niveau ;</li> <li>La criminalité et le trafic des clandestins ;</li> <li>La prévention des accidents du travail, en circulation comme à l'arrêt.</li> </ul>	35 h
<p><b>Thème 4 : Service, logistique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service ;</li> <li>L'environnement économique du transport routier de voyageurs, l'organisation du marché et le rôle des acteurs économiques et institutionnels.</li> </ul>	14h
<b>Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage</b>	4 h
<b>Durée totale du stage</b>	140 h

**Lieu de formation :** Bray sur Seine (77)

**Durée :** 140 Heures soit 4 semaines à 35h

**Tarif :** 2300.00€

**Rythme :** Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 7 heures par jour

**Evaluation et Validation :**

- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques sur véhicules autocars, encadrés par un formateur.
- Tests d'évaluation oraux et écrits, en cours de formation effectués par les formateurs, sur les différents thèmes abordés dans le programme.
- Evaluations continues et de synthèse lors de chaque séance de conduite.
- QCM Final d'évaluation en fin de formation, 60 questions (recevabilité 36 bonnes réponses) et contrôle continu pour la partie « conduite ».

*Un temps d'échange est prévu entre le formateur et les stagiaires à l'issue des séances.*

*Des séances complémentaires de renforcement théoriques ou pratiques pourront être proposées en dehors des horaires de formation, pour permettre aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaire à la réussite des examens.*

**Support de Formation :**

- Un livre « FIMO Voyageurs » Code Rousseau est remis à l'entrée en formation
- Vidéoprojections et Diaporama (supports AFT, Code Rousseau, ENPC, web)
- Les cours sont réalisés par nos soins et remis au fur et à mesure de l'avancement du programme par le formateur, sous format papier (carte, exercices, synthèse, schéma, tickets, etc)
- Un livret de suivi (ENPC) permet de suivre la progression du stagiaire.

**Modalités et moyens pédagogiques :**

Formation en présentiel obligatoirement, réalisée sur un site de 7 000 m<sup>2</sup>, composé de 3 bâtiments comportant 8 salles de cours, 3 pistes de manœuvres homologuées, 3 véhicules autocars, 10 formateurs Groupe Lourd, 2 parking, 1 salle de pause (micro-onde, machine à café).

Les salles de cours sont toutes équipées de matériel pédagogique (chaise, table, stylos, papier, tableau blanc, TV, vidéoprojecteur, DVD)

### **Profil des Formateurs :**

La formation est dispensée par des formateurs titulaires du BEPECASER Mention Lourd ou équivalent, référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément du centre de formation.

### **Modalités d'Inscription :**

Un entretien devra avoir lieu afin de vérifier au préalable les prérequis, une fiche de renseignement et d'inscription sera à compléter avant l'entrée en formation, les pièces à fournir pour le dossier sont les suivantes :

- Copie Recto verso d'une Pièce d'identité
- Copie Recto verso du Permis de conduire

**Accessibilité public handicapé:** Oui

**Modalités de Règlement:** Chèque, virement, CB, paiement en plusieurs fois selon certaines limites, espèces.

### **Plan et moyens d'accès au centre de formation :**

#### **En Train et Bus :**

Ligne CHESSY – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Procars, desservant les villes de Rozay en Brie, Nangis et Donnemarie.

Ligne MONTEREAU – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Les Cars Moreau

#### **En Voiture :**



**Délai d'accès:** 1 mois